



N° 71

Le 19 mars 1991

## **LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, M. CROSBIE, SE RENDRA AU PORTUGAL AFIN DE PROMOUVOIR LE COMMERCE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU CANADA EN MATIÈRE DE PÊCHES**

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, sera au Portugal du 20 au 25 mars afin de promouvoir nos relations bilatérales avec ce pays et de chercher à mettre un terme à la surpêche dans les eaux situées au-delà de la limite de 200 milles du Canada.

Cette visite, la première jamais faite par un ministre canadien du Commerce extérieur au Portugal, témoigne de notre volonté de consolider et d'élargir nos relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement et d'obtenir de la Communauté européenne (CE) qu'elle respecte les décisions prises par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) en ce qui a trait à la conservation.

Au cours de sa visite, M. Crosbie examinera les possibilités d'échanges bilatéraux en matière de commerce et d'investissements ainsi que le marché des coentreprises et des pays tiers.

«L'économie du Portugal est dynamique - c'est elle qui affiche le taux de croissance le plus rapide au sein de la CE -, et elle offre de véritables débouchés pour les entreprises canadiennes désireuses de s'implanter dans le marché unifié, d'affirmer M. Crosbie. La disponibilité des fonds de la CE pour développer le Portugal rend ce pays attrayant pour d'éventuels partenaires canadiens». Le ministre a ajouté que le Portugal est également un important marché pour les exportations canadiennes de poisson.

M. Crosbie devrait rencontrer son homologue, le ministre du Commerce et du Tourisme, et les ministres de l'Industrie et de l'Énergie, de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêches, ainsi que des hauts fonctionnaires. Il profitera de ces réunions pour faire valoir à ses interlocuteurs la nécessité de contrôler la surpêche.